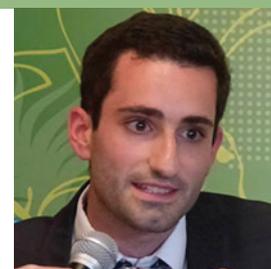


MANIFESTE¹

Pour l'intégration des activités de lien social dans la nomenclature des catégories socio-professionnelles



Antoine HOULOU-GARCIA

Auteur du livre *Le monde est-il mathématique ?*²

La nomenclature est une chose bien connue du statisticien : c'est l'outil qui lui permet de ventiler un résultat global en résultats partiels plus précis. Ainsi, toute étude statistique traitant de l'économie va nécessairement faire appel à la nomenclature d'activités française, la fameuse NAF, qui permet de déterminer les contours de l'industrie, du commerce, des services etc. C'est un outil tellement basique et fondamental pour le statisticien que le site internet de l'Insee³ dédie une page spécifique aux nomenclatures. Mieux encore : quand on clique sur l'onglet « Définitions et méthodes », accessible dès la page d'accueil du site, on arrive sur une page qui ne commence ni par l'item « Définitions » (en 2^{ème} position) ni par l'item « Sources et méthodes » (3^{ème} position) mais bien par l'item « Nomenclatures ». En cliquant sur cet item, on voit apparaître une liste de nomenclatures de type économique, juridique et socioprofessionnel.

Mais la nomenclature n'a historiquement rien à voir avec la statistique, l'économie ni même le droit. Car la nomenclature, c'est d'abord un mot, et un mot à l'étymologie particulièrement éclairante pour nous faire comprendre ce qu'il sous-tend. Initialement, la *nomenclatura*, en latin, c'est le fait de « faire l'appel » à l'armée en appelant par son nom chacun des soldats. Dans le terme nomenclature, on retrouve le latin *nomen* qui désigne le nom et le verbe latin *calo* qui signifie convoquer. Il est d'ailleurs intéressant de noter que le verbe *calo* est à rapprocher du latin *classis* qui désigne autant la classe d'école que l'armée, deux lieux qui ont notamment en commun de faire l'appel⁴.

Par la suite, on a appelé *nomenclator* l'esclave qui, toujours aux côtés de son maître, lui soufflait à l'oreille le nom des gens qu'il rencontrait lors notamment des salutations matinales. Le *nomenclator* permettait ainsi aux plus ambitieux de la République romaine de flatter leur électorat en feignant de se souvenir des noms des électeurs potentiels rencontrés sur le forum, et éventuellement de s'enquérir de la santé du petit dernier (si le *nomenclator* avait lui-même une très bonne mémoire !). « L'information, c'est le pouvoir » pourrait donc être la devise d'un bon *nomenclator*, mais aussi d'un bon nomenclaturiste car être capable d'appeler les gens par

1. Note de la rédaction : cette rubrique accueille des propositions ayant trait à l'utilisation sociale des statistiques. Comme tous les articles de la revue, ces textes n'engagent que leurs auteurs. Comme ils ne visent pas principalement à la description ou à la pédagogie, ils ne font pas l'objet d'une révision éditoriale sur le plan technique avant leur publication.

2. Houlou-Garcia A., *Le monde est-il mathématique ? Les maths au prisme des sciences humaines*, Honoré Champion, collection Essais, février 2015.

3. <http://www.insee.fr>

4. Notons que le terme *calo* est apparenté au grec *kaleo*, qui a la même signification et qui donne le terme *ekklesia*, désignant l'assemblée des citoyens à Athènes (ce terme donnant par ailleurs lui-même le français *église*). Appeler les gens est donc soit une action d'individualisation soit une action de rassemblement.

leur nom ou leur profession, nous le verrons, est un véritable enjeu de société pour qui souhaite la décrire.

Un outil à double tranchant

La nomenclature, c'est d'abord « la simple dénomination des choses » pour reprendre une expression du grand poète et homme politique Léopold Sédar Senghor⁵. Cette dénomination, elle se fait par exemple dans la toponymie : donner un nom unique et reconnu par tous à une rivière, à une montagne, à un village, c'est faire le travail de nomenclature basique qui permet de connaître le paysage géographique, tout comme établir une nomenclature des activités permet d'approcher le paysage économique. Mais, en donnant un nom précis à chaque chose, on enferme les choses en question dans une dénomination figée, risquant aussitôt de s'éloigner avec le temps de la réalité que l'on veut décrire. Ainsi, les fleuves bougent et, exemple célèbre pour l'historien, les fleuves Tigre et Euphrate de la Mésopotamie se rejoignent de nos jours alors qu'ils ne se touchaient guère il y a quelques millénaires.

Pire encore : la nomenclature est un risque pour ceux qu'elle concerne, directement ou indirectement. En effet, nommer un fleuve, puis une montagne puis une route permet à l'ennemi de venir dans vos contrées car, en nommant les choses, vous lui donnez une carte précise pour venir vous inquiéter. C'est le cas, par exemple, en Asie du Sud-Est, dans la zone reculée de la Zomia, zone habitée par des gens ayant fui l'oppression des Etats (impôts, devoirs militaires etc.) pour revenir à des régimes moins contraignants. Dans cette zone montagneuse difficile à explorer même pour les gouvernements des pays sur lesquels cette zone a-étatique se déploie, l'administration chinoise déplore que « une rivière peut, en l'espace de cinquante kilomètres, se voir attribuer cinquante noms, et un campement s'étendant sur un kilomètre et demi, trois désignations. Voilà pour ce qui est du manque de fiabilité de la nomenclature ! »⁶.

Néanmoins, si la nomenclature est un danger potentiel dans la connaissance qu'elle offre aux autres, elle est également un moyen de re-connaissance pour qui veut de la visibilité. C'est le cas bien connu pour les nomenclaturistes de l'item 25.62A de la NAF. Cet item est le fruit d'une revendication pour qu'un métier soit reconnu à part entière et ne soit pas absorbé dans une nomenclature plus générale où il serait noyé. Ce métier, c'est celui du décolletage, une technique particulière d'usinage⁷ ayant un fort poids économique dans la vallée de l'Arve en Haute-Savoie. Pour se doter d'une visibilité économique et d'une reconnaissance institutionnelle, les acteurs de cette activité ont fait en sorte que leur spécificité technique soit inscrite dans le marbre de la nomenclature. Cela leur permet en particulier de pouvoir connaître et faire connaître le chiffre d'affaire de leur activité, sa valeur ajoutée, ses effectifs salariés etc.

Ainsi, la nomenclature, initialement censée représenter la société, est devenue un enjeu pour cette même société et ce, de deux manières complémentaires. D'une part, nous l'avons vu, faire émerger un item de la nomenclature est un enjeu de reconnaissance collectif ; d'autre part, appartenir à un item de la nomenclature est un enjeu individuel. Un exemple important de cette rétroaction de la nomenclature est la volonté de nombreux employés du secteur privé d'acquiescer le statut de « cadre »⁸. Il s'agit d'un enjeu économique mais aussi d'un enjeu social qui touche à la reconnaissance du travail effectué, à la reconnaissance des responsabilités et de la qualité du travail fourni. Fatalement, si le statut de cadre est désiré, celui d'employé est considéré comme une première étape dont il faut se départir. Un corollaire de cela réside dans

5. Senghor, député et ministre de la IVe République française, puis premier Président de la République du Sénégal, disait trouver en Mallarmé son goût pour « les-choses-très-cachées » (Éthiopiennes, Seuil, Paris 1956, p. 99), et chez Saint-John Perse le sens de la « simple nomination des choses » (Ibid., p. 158). Transcrire la complexité d'une société réelle difficile à modéliser par la simplicité imaginaire de la nomenclature est tout l'art de passer de Mallarmé à Saint-John Perse.

6. Scott, J., Zomia ou l'art de ne pas être gouverné, traduction de Guilhot N., Joly F. et Ruchet O., Seuil, 2013, p. 21.

7. Il s'agit d'une technique de fabrication de pièces dites de révolution (vis, boulon, axe, etc.) par enlèvement de matière à partir de barres de métal.

8. Cf. Luc Boltanski, « Les Cadres La formation d'un groupe social » 1982. Editions de Minuit, collection « Le sens commun ».

le fait que les employés sont moins bien considérés dans la société que les cadres.

Cela provient du fait que nommer, c'est créer une distinction entre ce que l'on nomme positivement (par exemples les catégories supérieures) et ce qui s'en déduit en négatif (les professions moins supérieures). Cette dénomination énonce implicitement un traitement dissymétrique entre ce que l'on regarde et ce que l'on déduit de ce que l'on a regardé (le complémentaire, pour employer un terme mathématique). Dès lors, créer une nomenclature créée *de fait* une nomenklatura au sens, non plus latin, mais russe, cette fameuse nomenklatura que Mikhaïl Voslensky⁹ après d'autres a dénoncée en 1970.

Dans l'URSS, la nomenklatura était un ensemble de listes de « camarades dignes de la confiance du Parti » permettant d'appeler¹⁰ certains camarades à des fonctions de responsabilité, chose très enviée car les responsabilités, en plus de conférer une notoriété¹¹ à ceux qui les avaient, étaient accompagnées d'avantages matériels. Cette nomenklatura était bien sûr définie par une nomenclature précise, une nomenclature établie au regard de l'origine des personnes définissant des classes en lesquelles on pouvait avoir plus ou moins confiance. Ainsi, aux classes « d'origine sociale saine » (descendants d'ouvriers non propriétaires), on opposait les classes « d'origine sociale douteuse » (salariés de l'ancien régime), les classes « d'origine sociale malsaine » (petite bourgeoisie propriétaire) et la classe des « descendants des ennemis du peuple » (aristocratie).

La question de cet article n'est pas de critiquer ce système mais de mettre en évidence le fait qu'il oppose une classe à toutes les autres de même, *mutatis mutandis*, que la catégorie « Cadres et professions intellectuelles supérieures » s'oppose à toutes les autres en ce sens qu'elle est celle que la nomenclature place intrinsèquement comme celle de la haute société économique-intellectuelle. Il est d'ailleurs intéressant de noter que la nomenklatura soviétique a renversé une nomenclature tsariste créée par Pierre le Grand au début du XVIIIe siècle, connue sous le nom de « table des rangs »¹².

Il se trouve très étonnamment que cette nomenclature, émanant d'un régime aristocratique, permettait, par les études, d'atteindre des rangs de noblesse. En effet, un étudiant, lorsqu'il démarrait son parcours scolaire, se voyait attribuer un rang assez bas. Une fois ses études finies, il obtenait un rang plus élevé puis, suite à son parcours professionnel, pouvait atteindre un véritable rang de noblesse. La force de ce système nomenclaturiste était de promouvoir une « Noblesse de service » qui soit à égalité de valeur avec la « Noblesse de sang ». Ce système était donc, de ce point de vue, en avance sur son temps car il reconnaissait ce que Bourdieu nommera bien plus tard le capital culturel.

Brève analyse historique de la nomenclature des métiers

Et c'est justement sur les analyses de Bourdieu que va reposer la refonte de la nomenclature des catégories socioprofessionnelles en 1982 sous l'égide d'Alain Desrosières et Laurent Thévenot¹³. La nomenclature précédente, due à Jean Porte en 1954, était basée sur un regard socio-économique de la société tournant essentiellement autour de l'opposition entre patrons et salariés. Cette nomenclature, dite des catégories socio-professionnelles, avait pour objectif de « classer les individus selon leur situation professionnelle en tenant compte de plusieurs critères : métier proprement dit, activité économique, qualification, position hiérarchique et

9. Nomenklatura : les privilégiés en URSS. Édition originale publiée en 1970, traduction française en 1980.

10. Rappelons que le sens premier de la nomenclature est bien d'appeler les gens.

11. Au sens de « devenir un notable ».

12. Табель о рангах en russe.

13. Une analyse irremplaçable des motivations de cette refonte est présentée par Alain Desrosières lui-même dans son ouvrage posthume préfacé par Emmanuel Didier, Prouver et gouverner - Une analyse politique des statistiques publiques, La Découverte, Paris, 2014. Nous tenterons néanmoins ici de proposer une analyse personnelle de cette question.

statut »¹⁴. Ainsi, l'agriculture est mise à part car étant considérée comme faisant partie des métiers hérités du passé ; les patrons industriels et commerciaux sont regroupés face à aux employés et aux ouvriers ; les professions libérales et cadres supérieurs sont mis en regard des cadres moyens.

0. Agriculteurs exploitants
1. Salariés de l'agriculture
2. Patrons de l'industrie et du commerce
3. Professions libérales et cadres supérieurs
4. Cadres moyens
5. Employés
6. Ouvriers
7. Personnels de services
8. Autres catégories

Tableau 1. La CSP de Jean Porte (1954)

Cette nomenclature n'est pas un pur produit de l'Insee alors naissant¹⁵ car comme Alain Desrosières et Laurent Thévenot le résumaient : « Le taxinomiste enregistre l'état de ces luttes avec des déformations qui tiennent à la position qu'il occupe »¹⁶. L'état des luttes mentionné par les deux auteurs n'est pas une métaphore mais bien une référence à la question salariale mise en lumière dès 1936, suite à l'accession au pouvoir du Front populaire, et prolongée jusqu'en 1945, au sortir de la guerre. En effet, c'est dans cette période que vont naître les conventions collectives de branches et la nécessité de créer des grilles salariales en fonction notamment des métiers et des niveaux de qualification. Parallèlement naîtra le statut de fonctionnaire en 1941, sous Vichy, dissous puis remplacé par un statut général des fonctionnaires en 1946 avec l'établissement des catégories hiérarchiques A, B, C et D.

Ainsi, quand Jean Porte établit sa nomenclature en 1954, elle reflète réellement les négociations et les luttes récentes sur la catégorisation des emplois. Dès lors, la nomenclature est une photographie de l'imaginaire social, cristallisé autour de l'opposition économique entre les agents. Car, s'il est vrai qu'elle intègre le niveau de qualification, il est abordé en terme de hauteur de revenu : les patrons gagnent plus que les cadres supérieurs qui gagnent eux-mêmes plus que les cadres moyens etc. Si cette vision purement pécuniaire est volontairement grossière, je me permets de la mettre en lumière car elle explique la réalité désirée dans l'inconscient collectif : gagner de l'argent.

Mais la nomenclature des CSP va se confronter à un problème de plus en plus fort : elle ne représente pas les « gens de culture », personnes dont les revenus ne sont pas nécessairement très élevés. Les gens de culture, ce sont notamment les enseignants, les artistes et les intellectuels. C'est ce dont se rendent compte Alain Desrosières et Laurent Thévenot à partir des analyses de Pierre Bourdieu qui avait mis en exergue l'opposition complémentaire entre capital économique et capital culturel¹⁷. Il est à noter qu'Alain Desrosières et Laurent Thévenot sont deux fonctionnaires (administrateurs de l'Insee) et qu'ils ne se sentent pas particulièrement moins haut placés dans la société que des chefs d'entreprise car eux, tout comme Bourdieu qui est un penseur, considèrent que leur capital culturel a bien plus de valeur que le capital

14. <http://insee.fr/fr/methodes/default.asp?page=definitions/nom-categorie-socio-profes.htm>.

15. L'Insee a été créé en 1946, soit huit ans avant l'établissement de cette nomenclature.

16. Desrosières A. & Thévenot L., « Les mots et les chiffres : les nomenclatures socioprofessionnelles », *Économie et Statistique* n° 110, avril 1979, p. 49-65.

17. Pour la réflexion sociologique d'Alain Desrosières, cf. notamment Armatte M., « Introduction aux travaux d'Alain Desrosières : histoire et sociologie de la quantification », *Statistique et société* Vol. 2, n° 3, novembre 2014.

économique d'un patron.

En voulant mettre en valeur le capital culturel, Pierre Bourdieu, en schématisant volontairement quitte à tomber dans une analyse un peu rapide, veut montrer que par l'intellect il a pu quitter le milieu social de ses parents et, pour le dire ainsi, faire partie du « gratin ». De même, Alain Desrosières et Laurent Thévenot font partie de cette bourgeoisie acquise par l'intellect et se situent certes dans la classe dominante de la société, mais dans la sous-classe dominée de la classe dominante : en effet, la classe dominante de la classe dominante est la grande bourgeoisie économique tandis que la bourgeoisie intellectuelle n'a pas la même reconnaissance sociale.

C'est dans ce contexte et avec cette idée derrière la tête que va émerger en 1982 la nomenclature des « professions et catégories socioprofessionnelles » ou PCS. La nomenclature PCS devrait donc s'appeler PCSP puisque la précédente, « catégories socioprofessionnelles » était abrégée en CSP. Le plus intéressant est néanmoins de voir l'apparition du terme « professions », qui est due au fait que l'on oppose les professions d'une sphère que l'on peut qualifier grosso modo de libérale (« Artisans, commerçants et chefs d'entreprise ») à des professions majoritairement de la sphère publique intellectuelle (« Cadres et professions intellectuelles supérieures »). Notons à propos de cette dernière qu'elle regroupe en son sein une sous-classe intitulée « Cadres de la fonction publique, professions intellectuelles et artistiques », sous-classe qui montre bien le poids de l'intellect dans la refonte de la nomenclature qu'ils proposent alors.

1. Agriculteurs exploitants
2. Artisans, commerçants et chefs d'entreprise
3. Cadres et professions intellectuelles supérieures
4. Professions Intermédiaires
5. Employés
6. Ouvriers

Tableau 2. La PCS d'Alain Desrosières et Laurent Thévenot (1982)

Pour le reste, la création de la catégorie « Professions intermédiaires » est une manière de regrouper les cadres B et assimilés du public comme du privé (on est dans une approche diplôme). Quant aux autres professions, elles ne semblent pas avoir retenu particulièrement l'attention des deux nomenclaturistes qui laissent telles quelles les catégories d'employés et d'ouvriers, classes généralement peu diplômées. Ainsi, comme nous le disions dans la première partie de cet article, le regard porté sur le capital culturel a créé, en complémentaire, un regard dissymétrique sur les gens dans l'ombre de ce même capital culturel : seuls les intellectuels ont « bénéficié » de cette refonte. Qui sont ces gens de l'ombre ?

Pour une reconnaissance des activités de lien social dans la nomenclature

La nomenclature évolue à nouveau en 2003 mais repose toujours sur la même grille de lecture associant le capital économique et le capital culturel, l'énumération des six grandes classes restant inchangée. Comme nous le disions plus haut, la nomenclature est un outil figé par nature tandis que la société est en perpétuelle évolution. Évolution dans sa réalité, dans la représentation qu'elle a d'elle-même, mais aussi dans les rapports de force et les tensions (positives ou négatives) qui l'agitent et l'animent. Notre société a évolué dans les rapports entre les individus qui la composent avec notamment la montée en puissance des seniors qui ont été le moteur du développement des services à la personne.

Autre phénomène d'importance: l'abandon par la République¹⁸ de nombreuses zones, au premier rang desquelles les « cités » des banlieues et les fameuses zones périurbaines. Dans ces zones où les populations sont particulièrement fragiles (financièrement, socialement, scolairement), de nombreuses activités se sont développées. Il n'est pas question ici d'une stigmatisation évoquant une quelconque économie souterraine mais bien au contraire de mettre en lumière les formidables énergies développées par les milieux associatifs et bénévoles. Or il se trouve que dans la nomenclature PCS 2003, aucune mention explicite n'est faite du milieu associatif qui, pourtant, représente une valeur ajoutée considérable, valeur ajoutée difficile à quantifier en termes économiques mais valeur ajoutée humaine, culturelle, éducative et sociale évidente. De même, ce que l'on regroupe sous la bannière « Économie sociale et solidaire »¹⁹ n'est pas approchable directement par la PCS.

Aujourd'hui, dans notre société de plus en plus crispée, dans notre lien social de plus en plus ténu, dans notre pays où les individus s'opposent de plus en plus, il me semble important, pour ne pas dire essentiel à la pérennité de notre vivre-ensemble, de reconnaître la valeur des activités de lien social. Nous parlons bien ici d'activités et non forcément de métiers ni même d'activités rémunérées (ce que l'on nomme « travail »). Ainsi, un retraité pourrait à juste titre être considéré comme ayant une activité de lien social s'il fait partie d'une maison de quartier ou d'une activité bénévole culturelle.

Car il me semble également important, à travers cela, de montrer que les retraités ne sont pas des gens mis au placard de la nomenclature et de la société mais bien des acteurs potentiels de cette société au même titre que tous les autres membres qui la composent. Les retraités doivent d'ailleurs être considérés comme de véritables acteurs dans le cas, de plus en plus développé, des chambres qu'ils louent à des étudiants, dans le cadre également de ces immeubles, gérés par des groupes paritaires de protection sociale, dans lesquels cohabitent étudiants et personnes âgées : certes les étudiants ont une activité de lien social envers les personnes âgées avec qui elles prennent le temps de discuter, qu'elles aident pour certaines tâches etc. Mais il serait faux de considérer que ces personnes âgées n'ont pas, symétriquement, une action de lien social.

Ainsi, en parcourant finement la nomenclature PCS 2003, il me semble que l'on pourrait rassembler sous la bannière « Activités de lien social » les items suivants :

313a	Aides familiaux non salariés de professions libérales effectuant un travail administratif
335a	Personnes exerçant un mandat politique ou syndical
422d	Conseillers principaux d'éducation
422e	Surveillants et aides-éducateurs des établissements d'enseignement
434c	Conseillers en économie sociale familiale
435a	Directeurs de centres socioculturels et de loisirs
435b	Animateurs socioculturels et de loisirs
563a	Assistants maternelles, gardiennes d'enfants, familles d'accueil
563b	Aides à domicile, aides ménagères, travailleuses familiales
564a	Concierges, gardiens d'immeubles
564b	Employés des services divers

Tableau 3. Première liste des activités de lien social

18. Abandon au moins ressenti si l'on considère qu'il n'est pas toujours réel (mais cette question n'est pas l'objet du présent article).

19. Pour une description précise de ce secteur, cf. Bisault L. & Deroyon J., « L'économie sociale, des principes communs et beaucoup de diversité », Insee Première n° 1522, novembre 2014.

Justifions brièvement la présence dans cette liste des mandats politiques et syndicaux : ce sont des activités qui créent une valeur ajoutée sociale immatérielle particulièrement précieuse quand elles sont bien faites car elles permettent de représenter le peuple et ses aspirations, collectives et individuelles ; ce sont des activités de gouvernance de notre société et d'écoute et elles ont donc toute leur place parmi les activités de lien social.²⁰

Ces items issus directement de la PCS pourraient être complétés, comme nous l'avons évoqué, par les activités associatives bénévoles ou rémunérées dans les domaines culturels, politiques, sociaux et éducatifs ; les fondations pourraient d'ailleurs y être intégrées au même titre. S'y ajouteraient les activités de microcrédit et de développement local. Il faudrait réfléchir plus avant à la question des auberges de jeunesse qui sont des lieux de sociabilisation.

Dans un deuxième cercle (peut-être plus discutable au cas par cas), on pourrait également intégrer ces items de la PCS :

423b	Formateurs et animateurs de formation continue
424a	Moniteurs et éducateurs sportifs, sportifs professionnels
434a	Cadres de l'intervention socio-éducative
434b	Assistants de service social
434d	Éducateurs spécialisés
434e	Moniteurs éducateurs
434f	Éducateurs techniques spécialisés, moniteurs d'atelier
434g	Éducateurs de jeunes enfants
441a	Clergé séculier
441b	Clergé régulier
563c	Employés de maison et personnels de ménage chez des particuliers

Tableau 4. Deuxième liste des activités de lien social

Dans cette seconde liste, j'ai souhaité faire apparaître des activités de resocialisation (éducateurs, assistants sociaux) qui complètent certaines activités de la première liste (en particulier les aides-éducateurs des établissements d'enseignement). Également, et sous un gros point d'interrogation, la présence du clergé au sens général du terme : il ne s'agit bien sûr pas que du seul clergé catholique mais des clergés de toutes les religions. À titre purement personnel, je crois que leur utilité sociale peut être réelle pour nombre de croyants et, bien qu'étant moi-même parfaitement laïc, je pense qu'une nomenclature doit représenter la société telle qu'elle est, ce qui signifie dans ce cas qu'on ne peut passer sous silence la religion et son institution dans la mesure où elle prend une place importante dans la vie de nombreuses personnes.

Notons enfin qu'en ne comptant que les items de la PCS cités dans les tableaux précédents (sans, donc, les retraités notamment), cette nomenclature des activités de lien social regrouperait environ 2 millions de personnes dont environ 80 % de femmes (d'après les données du Recensement de la population).

20. La nomenclature ne regarde pas le bon fonctionnement des choses mais se base uniquement sur leur état idéal ; l'argument de la classe politique éloignée des réalités des citoyens, s'il est certes pertinent dans une réflexion sociopolitique, ne l'est donc pas dans le cadre d'une réflexion nomenclaturiste.

Conclusion

Une nomenclature parfaite pourrait sans doute décrire de façon neutre une société entière dans sa complexité. Mais une nomenclature humaine est faite en mettant en lumière certains angles plutôt que d'autres. Comme nous l'avons vu, la première nomenclature avait digéré et intégré les luttes de classes et les négociations salariales ; par la suite, l'analyse « bourdieusienne » du capital culturel y a été incorporée. Désormais, il semble que le poids réel et imaginaire dans notre société du lien social frappe à la porte de la nomenclature. Il ne s'agit pas, à travers cela, de simplement reconnaître l'existence du lien social comme activité, mais également de donner une reconnaissance à ceux qui s'y investissent. Cette reconnaissance institutionnelle leur donnera à terme une reconnaissance professionnelle car on pourra identifier les compétences qu'ils y auront développées.

Adjoindre à la nomenclature existante les activités de lien social n'est pas qu'un geste de reconnaissance d'une réalité, c'est également un geste citoyen. Car les statistiques, nous le savons bien, rétroagissent sur les personnes qui sont elles-mêmes l'objet de ces statistiques. La statistique, en ce sens, n'est pas un objet éthéré coupé de la société : c'est bien au contraire un objet politique au sens étymologique d'acteur de la cité (*polis* en grec). Il est donc important que la statistique soit un acteur et un moteur de notre société. La nomenclature, en particulier, dans son rôle de dénomination et de qualification, est un élément clé de la représentation qu'ont les individus d'eux-mêmes et de leurs concitoyens ; il est donc essentiel qu'elle soit un des moteurs du progrès de notre société. À mon sens, reconnaître dans la nomenclature les activités de lien social serait donc un élément de progrès social.